

30 janvier 2017

Chers élèves et familles,

Le Département de l'Éducation de la Ville de New York (DOE) et le Bureau du Maire s'engagent à protéger le droit de tous les élèves de la Ville de New York à être scolarisés dans des écoles publiques quel que soit leur statut d'immigrés. La Cour suprême des États-Unis a également reconnu l'importance de l'éducation publique pour tous les élèves, y compris les élèves Sans-papiers. Votre enfant est en tête de nos priorités et nous déploierons tous les efforts possibles pour protéger ce droit et nous assurer que tous les élèves aient une éducation de qualité.

Nous sommes fiers de notre diversité. Les parents, élèves, directeurs, enseignants et autres membres du personnel, immigrés sont une partie intégrale de ce qui fait de nos écoles et de la Ville de New York, les lieux exceptionnels, vigoureux et vibrants qu'ils sont. Que votre famille ou vous soyez arrivés il y a 100 ans ou 100 jours— vous êtes New Yorkais—et nous sommes de votre côté.

Pour assurer que tous les enfants continuent à étudier dans un contexte d'apprentissage sécurisé et accueillant, nous avons donné les directives suivantes aux membres du personnel de nos écoles :

**Comme dans le passé, le personnel du DOE ne posera pas de question et ne conservera pas d'information sur le statut d'immigrés des élèves ou des membres de leurs familles.** Si vous divulguez des informations critiques, notamment sur le statut d'immigrés vous concernant ou concernant votre famille, les règles de confidentialité de la Ville et les dispositions réglementaires du Chancelier exigent que nous respections la confidentialité de ces informations.

**Le personnel du DOE n'accordera pas d'accès sans limites aux organismes chargés de l'application des lois des Douanes et de l'immigration (Immigration and Customs Enforcement - ICE).** Comme c'est le cas pour toutes les autres agences chargées de l'application de la loi, ICE n'a aucune permission d'accès aux écoles sans l'autorité légale adéquate. Si des responsables de l'ICE s'amènent à une école pour l'application de la législation sur l'immigration, ils seront orientés directement vers le chef de l'établissement scolaire qui prendra les mesures qui s'imposent.

**Le personnel du DOE ne divulguera aucun renseignement sur les élèves sauf si c'est requis par la loi.**

Toute personne dans nos écoles souhaitant recevoir des services légaux sur les affaires d'immigration sera orientée vers les services d'ActionNYC. ActionNYC est un programme qui propose une aide juridique gratuite et sans risques sur les questions d'immigration. Cette aide vous sera assurée par des organisations communautaires de votre quartier dans votre langue.

**Tous les New Yorkais, quel que soit leur statut d'immigrés, peuvent continuer à avoir accès aux services de la Ville.** Composez le 311 ou visitez [nyc.gov/immigrants](http://nyc.gov/immigrants) pour en savoir plus auprès du Bureau du Maire chargé des questions d'immigration. En outre, des ressources utiles sont en accès libre sur le site web du DOE à <http://schools.nyc.gov/AboutUs/schools/SupportingAllStudents.htm>. Cette section de notre Site internet sera élargie dans les semaines prochaines.

**Le personnel scolaire s'assurera que tous les élèves sont scolarisés dans des cadres d'apprentissages où ils se sentent épaulés et en sécurité.** Le DOE a pour politique de veiller à ce que les établissements scolaires soient inclusifs et sans harcèlement, intimidation ou discrimination dus à la race, à la couleur de peau, à la religion, à l'âge, aux croyances, à l'appartenance ethnique, à la nationalité d'origine, au statut d'immigrés/de citoyens, aux handicaps, à l'orientation ou à l'identité sexuelle ou au poids, réels ou perçus. Tout incident ou problème suscitant des inquiétudes doit être immédiatement signalé au personnel scolaire, qui entreprendra une enquête et prendra les mesures qui s'imposent pour une action immédiate.

Merci de nous avoir confié l'éducation de votre enfant. Rien n'est plus important pour nous que de mettre nos 1,1 millions d'élèves sur le chemin de la réussite.

Sincères salutations,



Carmen Fariña  
Chancelier  
Département de l'Éducation de la Ville de New York



Nisha Agarwal  
Commissaire  
Bureau du Maire chargé des questions d'immigration